AUTORISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE 2021

MANIFESTATION : Escale UICN - WINGS OF THE OCEAN **Fiche n° :** 2070

PORT(s) CONCERNE(s) : Vieux-Port - Quai d'honneur

Il s'agit d'accueillir dans le cadre de l'UICN, le KRAKEN, le navire de l'assocation Wings of the Ocean. Wings of the Ocean est l'association de protection de l'environnement du Groupe SOS **qui agit pour la protection de l'environnement, et œuvre à bord de voiliers sur les fleuves et littoraux français. Association basée à Marseille, qui lutte contre les pollutions de toutes sortes et agit en faveur de la préservation des écosystèmes. Wings of the Ocean prévoit une escale pour son navire Le Kraken (voilier de 3 mâts) à Marseille, du 30/08 au 15/09/2021. Le navire sera positionné sur le Quai d'honneur**

ESPACES DEMANDES

A terre

A flot 1 poste à flot de 42*7,5 = 315m² du 30/08 au 15/09 sur le quai d'honneur

ORGANISATEUR : **Wings of the ocean**

Groupe SOS
102C rue Amelot
75011 Paris

Contact : Floriane LENOIR
Fonction : DGA Transition écologique Groupe SOS
Téléphone : 06 77 99 66 80
Email : floriane.lenoir@groupe-sos.org

N° dossier OE :
Date saisine ; 19/07/2021

DECISION 2020 : Sans objet

AVIS TECHNIQUE

Technique : capacité d'accueil et d'occupation Favorable

observation : Sous réserve de paiement des taxes portuaires

sous réserve des validations hygiène et sécurité à la charge de l'organisateur (commission de sécurité, attestations bureaux de contrôle, pompiers, etc.) ainsi que des mesures sanitaires (COVID-19)

Préconisation tarifaire Manifestation non commerciale soutenue par la Métropole

ESTIMATION DES REDEVANCES PORTUAIRES (Délibération du 17/12/20)

MONTANT PLEIN TARIF **10 474,38 €**

ABATTEMENT - POSTES A FLOT	
80% évènements qui participent au rayonnement du territoire	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	**8 903,22 €**
ABATTEMENTS - TERRE-PLEINS	
50% évènements qui participent au rayonnement du territoire	
85% évènements à carractère non commercial	-
95% évènements organisés par une association à but non lucratif soutenue par la Métropole	
ABATTEMENTS - PLAN D'EAU	
25% évènements qui participent au rayonnement du territoire	
50% manifestations liées à la competence nautisme de la Métropole	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	

Choix de la Tarification à cocher

AVIS FAVORABLE	
OUI	**NON**
✓	

PLEIN TARIF	**10 474,38 €**	
MANIFESTATION NON COMMERCIALE	**1 571,16 €**	✓

AUTORISATION DE LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL (TARIFICATION ET TENUE DE LA MANIFESTATION)

signature :

observation :

NB : Dans un souci d'efficacité, et pour limiter les échanges,
1) Circuit de validation normalisé : pour les manifestations qui ont lieu dans un délai supérieur à 6 semaines quand une simple décision est suffisante et un délai de 3 mois lorsqu'une délibération spécifique est nécessaire.
2) En cas d'urgence (délai inférieur à ceux mentionnés ci-dessus) la fiche de manifestation est donnée pour information à la DGS et à la Dcom et transmise directement aux cabinets.
3) si la direction des ports propose l'application du **plein tarif** et que cette proposition ne fait l'objet d'aucune modification dans un délai d'un mois, **la proposition de plein tarif sera considérée comme acceptée** et une facture correspondant au montant proposé sera adressée à l'organisateur.
4) si la proposition de **remise** de la direction des ports ne fait l'objet d'aucun retour dans un délai d'un mois, **la proposition de remise sera considérée comme rejetée** et une facture correspondant à la tarification sans remise sera adressée à l'organisateur.